

Tableau de bord PAYS DE MORLAIX

Panorama de l'activité économique trimestrielle du territoire

N°10 - 1er trimestre 2009

LE CHIFFRE

2 940 recrutements sont programmés cette année par les chefs d'entreprise* du Pays de Morlaix. Après 2 années de progression, les projections d'embauche** sur le Pays accusent le coup avec une baisse de plus de 15 %. Cette évolution s'inscrit néanmoins dans les tendances observées sur les bassins d'emplois voisins (- 11 % pour celui de Brest, - 26 % pour celui de Quimper) et, plus largement, à l'échelle finistérienne (- 15 %) et bretonne (- 22 %). Localement, les principaux secteurs touchés par cette réduction des intentions d'embauche sont les "métiers de la construction et du bâtiment" (- 100 recrutements, - 50%) et ceux "d'ouvriers de l'agroalimentaire" (- 150 recrutements, - 13 %). Cette activité reste néanmoins, avec plus de 1 000 embauches programmées, le 1er poste de recrutement sur le Pays (36 % du total) loin devant les métiers de l'hôtellerie : 340 projets d'embauche (12 %).

Sur le Pays de Morlaix, le poids des activités touristiques ou saisonnières est toujours bien marqué et **plus de 60 % de ces projets de recrutement sont saisonniers** (56 % l'an passé). Autre fait marquant : les recrutements sont de plus en plus difficiles (40 % en 2009 pour 35 % en 2008).

* Entreprises couvertes par l'ASSEDIC

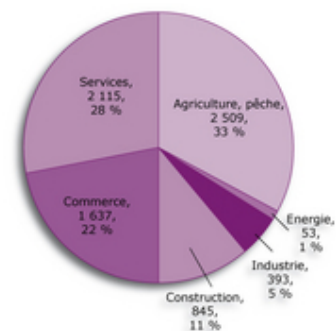
** Enquête "Besoins de main d'oeuvre 2009" (Pôle Emploi/CREDOC)

ENTREPRISES

LES GRANDS INDICATEURS

7 552 entreprises/établissements
en activité →

A la fin du 1er trimestre, 7552 entreprises/établissements sont en activité sur le Pays de Morlaix (+ 22 structures, + 0,3 % sur 1 an). "Poids lourd" de l'économie locale en termes d'emploi (6800 salariés), les activités de production ne représentent que 5 % des entreprises. Celles-ci se regroupent en 3 grands secteurs. Les activités liées au "Travail des métaux" et à la "mécanique" arrivent en tête avec 156 établissements (40 % des unités industrielles et 1800 salariés). Viennent ensuite l'industrie agroalimentaire (61 établissements ; 15 % des unités de production ; 3300 salariés) et les activités du "Bois, ameublement" (60 établissements ; 15 % des unités industrielles ; 130 salariés).



Source : CCI de Morlaix, Chambre de Métiers et de l'artisanat du Finistère, Chambre d'Agriculture.

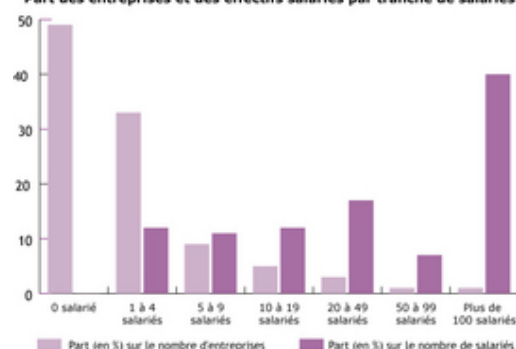
9 500 salariés dans les entreprises de 100 salariés et plus

Réalisée chaque année par les services de la CCI de Morlaix, l'enquête-emploi 2008 livre ses premiers résultats. Ainsi, sur le Pays de Morlaix, 29 entreprises (1 % des unités en activité) emploient 100 salariés et plus. Elles concentrent, avec 9 500 emplois, 40 % des effectifs salariés du territoire.

Logiquement, ces entreprises appartiennent principalement au secteur industriel : productions agroalimentaires (7 entreprises, 2 700 salariés) et travail des métaux (2 entreprises, 930 salariés). Les activités du transport (5 entreprises, 3 100 salariés) et du commerce (6 entreprises, 950 salariés) sont également bien représentées.

* Enquête réalisée auprès des entreprises de 3 salariés et plus inscrites au RCS. Données déclaratives des entreprises sur leurs effectifs permanents et temporaires au 31/12/2008

Part des entreprises et des effectifs salariés par tranche de salariés

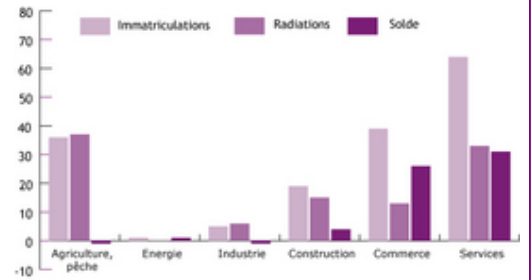


Source : CCI Morlaix / Enquête Emploi au 31/12/2008. Guide de lecture : 33 % des entreprises du Pays de Morlaix ont entre 1 et 4 salariés. Ces entreprises représentent 12 % de l'emploi salarié total.

Immatriculations, radiations, solde

Au 1er trimestre, le niveau élevé des immatriculations dans le secteur des services (64) permet au pays de dégager un solde démographique positif (+ 60). Deux activités ont été particulièrement dynamiques : "Hébergement, Restauration" (17 immatriculations) et "Conseil, Assistance, Informatique" (11).

Le résultat est à prendre avec précaution en raison des radiations pouvant intervenir postérieurement à la cessation d'activité de l'entreprise.



Source : CCI de Morlaix, Chambre de Métiers et de l'artisanat du Finistère, Chambre d'agriculture

ACTIVITE ECONOMIQUE

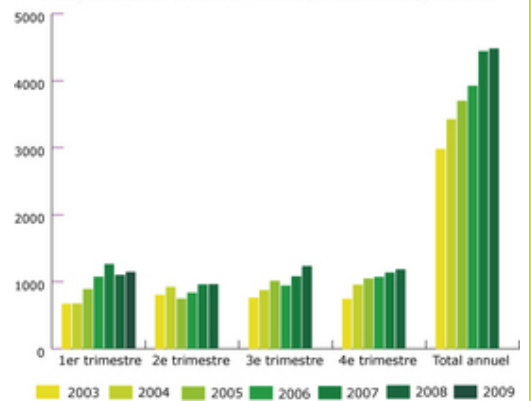
PÊCHE

Criée de Roscoff : + 4 % ↗

Pénalisés en début d'année par des conditions météorologiques défavorables, les pêcheurs n'ont pas pu profiter pleinement de la période de mortes eaux. Les apports de janvier (- 20 %) et février (- 8 %) ont, de fait, été réduits. Les bons résultats du mois de mars permettent néanmoins à la criée de Roscoff de débiter l'exercice 2009 sur une croissance des volumes de 4 %.

Sur le 1er trimestre, la valeur globale des apports (3 314 K€) enregistre une baisse de 13 %. Le prix moyen s'établit à 2,89 €/kg contre 3,47 l'an passé. Cette diminution des valeurs s'explique par un contexte difficile pour les produits de la pêche et par un tonnage important d'églefin, produit à faible cours.

Tonnages vendus à la criée de Roscoff par trimestre depuis 2003



Source : CCI Morlaix

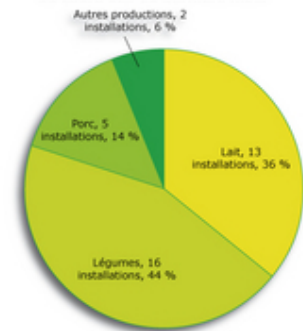
AGRICULTURE

Nouveaux jeunes agriculteurs : + 3 ↗

Traditionnellement, peu de jeunes agriculteurs s'installent au 1er trimestre. 2009 n'échappe pas la règle avec seulement 3 installations aidées (4 au cours de la même période l'an passé).

Sur les 12 derniers mois, 36 jeunes agriculteurs ont été aidés dans leur projet d'installation. La production de légumes (16 exploitations) et de lait (13) restent les principales sur le Pays de Morlaix.

Production des exploitations installées au cours des 12 derniers mois



Source : ADASEA du Finistère

INDUSTRIE

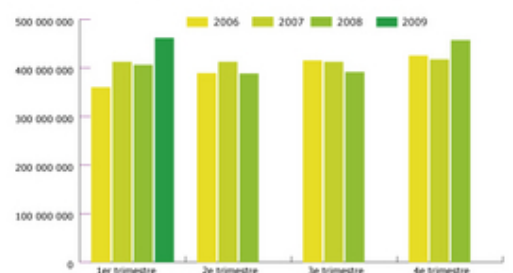
Chiffre d'affaires de l'industrie : +13% ↗

Sur la dynamique de la fin 2008, les entreprises industrielles* du Pays de Morlaix affichent au 1er trimestre 2009 une hausse de leur chiffre d'affaire de 13 % par rapport à l'an passé. Cette croissance est plus nette qu'à l'échelle départementale (+ 7 %).

Localement, cette progression s'appuie sur 2 secteurs forts de l'industrie : les activités agroalimentaires (+ 22 %) et celles des biens d'équipement (+ 3 %).

* Entreprises soumises au régime du réel normal hors entreprises qui dépendent de la Direction des Grandes Entreprises.

Chiffre d'affaires des entreprises industrielles* du Pays de Morlaix par trimestre (en C)



Source : Direction Générale des impôts

TRANSPORT MARITIME

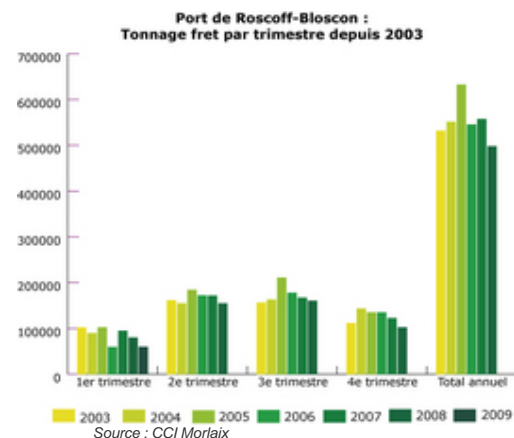
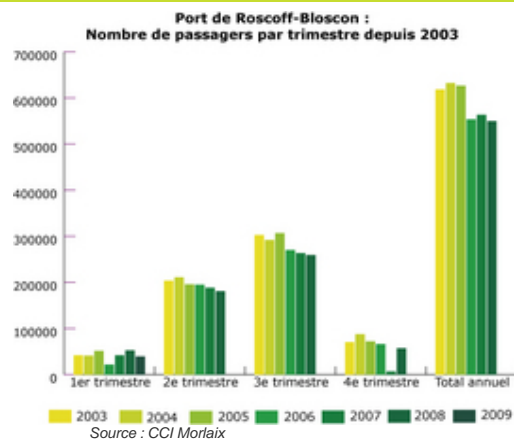
Passagers : -25% ↘

La réduction importante du nombre de rotations en janvier sur Plymouth (3 ferries contre 22 l'an passé) et le démarrage des rotations sur l'Irlande repoussé à avril (contre 6 rotations en mars 2008) ont fortement pénalisé l'activité du port de Roscoff-Bloscon au cours du 1er trimestre. Ces faits expliquent à eux seuls la réduction du nombre de passagers : 39 468 au 1er trimestre contre 52 485 l'an passé, soit une baisse de 25 %.

Fret : -25% ↘

Le trafic fret (- 25%) a été lui aussi, très logiquement, touché par la réduction des rotations de ferries. Le trafic fret représente, en effet, près de 85 % du trafic fret du port de Roscoff-Bloscon.

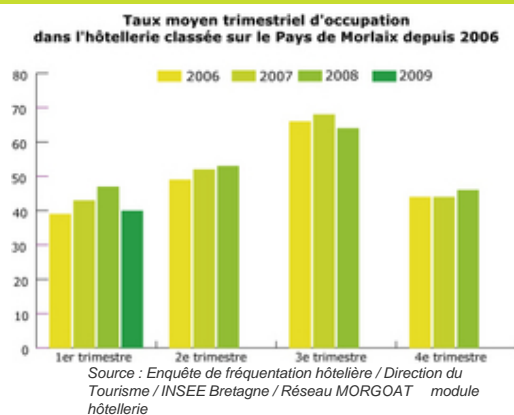
Sur le 1er trimestre, le "fret ferries", avec 38 477 T transportées enregistre une réduction d'activité de 43 %. Le "fret cargo" (15 % du trafic en 2008) enregistre par contre de bons résultats : 21 537 T ; + 64 %. Il a notamment bénéficié du maintien des échanges d'amendements marins (8 853 T, + 5 %) et de la livraison, entre janvier et mars, de plus de 9000 tonnes de blé.



TOURISME

Taux d'occupation dans l'hôtellerie classée : - 7 points ↘

Au 1er trimestre, le taux d'occupation des hôtels classés du Pays de Morlaix accuse une forte réduction (- 7 points). Cette tendance, plus marquée qu'à l'échelle du département (-3,4 points), s'explique notamment par la réduction de fréquentation des clients étrangers. Le bilan annuel des équipements touristiques du pays pour l'année 2008 démontre que les équipements couverts auront profité des conditions météorologiques médiocres pour accroître leur fréquentation. C'est notamment le cas pour le Musée de Morlaix (+ 15 000 visiteurs), l'Ecomusée de Plouigneau (+ 1 200 visiteurs) ou encore l'Ecomusée des Monts d'Arrée à Commana (+ 1 300 visiteurs).



Fréquentation de quelques équipements touristiques sur le Pays de Morlaix en 2008

Source : CDT du Finistère, CCI Morlaix

	Nombre de visiteurs en 2008	Rappel 2007	Rappel 2006
Château de Kerjean (St Vougay)	40 501	44 627	34 358
Musée de Morlaix (Morlaix)	34 410	19 203	17 386
Cairn de Barnenez (Plouézoc'h)	28 429	32 497	29 888
Jardin exotique (Roscoff)	27 645	36 271	27 773
Jardin Georges Delaselle (Ile de Batz)	25 548	27 470	29 956
Château du Taureau (Baie de Morlaix)	22 194	28 096	18 813
Ecomusée de la métairie (Plouigneau)	17 171	15 935	15 138
Ecomusée des Monts d'Arrée (Commana)	14 476	13 200	14 053

EMPLOI / FORMATION

EMPLOI

Taux de chômage : **6,5%** ↘

Avec un taux de chômage de 6,5 % à fin 2008, la zone d'emploi de Morlaix présente la particularité d'être la seule, à l'échelle finistérienne, à présenter une baisse (- 0,1 pt). Ce taux place la zone d'emploi dans la moyenne bretonne (6,6 %) et en deçà des résultats départementaux (7 %).

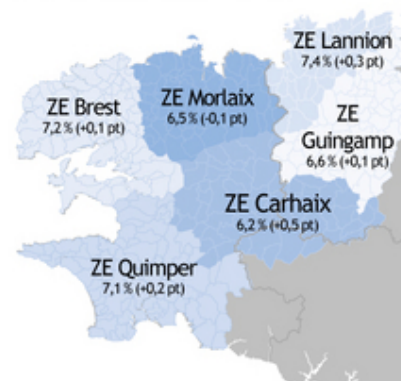
* Le taux de chômage présenté ici est celui utilisé par le BIT.

FINISTÈRE : 7 % (+ 0,1 pt)

BRETAGNE : 6,6 % (+ 0,3 pt)

FRANCE : 7,8 % (+ 0,3 pt)

Taux de chômage au 4e trimestre 2008 et évolution par rapport au 4e trimestre 2007



Source : INSEE

Nombre de demandeurs d'emploi : **+7,8%** ↗

La progression du nombre de demandeurs d'emploi observée sur les derniers mois semble se confirmer. Plus de 3 800 demandeurs de catégorie A sont inscrits sur le Pays de Morlaix à fin mars, soit une croissance de 7,8 % sur 1 an (+ 16,5 % sur le Finistère). Le nombre de jeunes (< 25 ans) demandeurs d'emploi affiche une forte progression (+ 25 %).

	Fin Mars 2009		Evolution en %/mars 2008
	Nombre	Part en %	
Total Catégorie A*	3 865		+7,8%
Jeunes < 25 ans	598	15,5%	+24,6%
Femmes	1 861	48,2%	+0,9%
Dont CLD** > 1 an	981	25,4%	-4,6%
Dont CLD** > 2 ans	444	11,5%	-12,9%
Demandeurs de + de 50 ans	685	17,7%	-2,6%

Source : DDTEFP

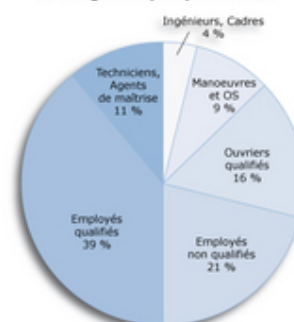
* *Catégorie A : Demandeurs d'emploi sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (Ex catégorie 1, 2, 3 hors activité réduite)*

** *CLD : Chômeurs de longue durée*

30 % des demandeurs d'emploi sont "non qualifiés"

Sur le Pays de Morlaix, 30 % des demandeurs d'emploi n'ont pas de qualification. Cette part est légèrement supérieure à celle observée sur les pays de Brest (29 %) et de Cornouaille (25,5 %). La part des demandeurs "ingénieurs et cadres" et "Techniciens, agents de maîtrise" (15%) est semblable à celle observée sur les territoires voisins.

Répartition des demandeurs d'emploi de catégorie A par qualification



Formez des tuteurs pour accueillir vos salariés en formation alternée

L'accueil d'un salarié en formation alternée (contrat d'apprentissage, de professionnalisation, ...) n'est pas un acte anodin. Comment lui garantir un accueil, un apprentissage et un encadrement pédagogique par un tuteur formé et compétent ? Autant d'interrogations qui ont poussé la Chambre de commerce et d'industrie de Morlaix à mettre en place une session de formation à la fonction de tuteur en entreprise.

Cette formation, qui se déroulera au mois de septembre sur une durée variant de 1 à 3 jours, donnera aux futurs tuteurs la capacité :

- d'aider, informer et guider le salarié pendant les actions de formation
- de contribuer à la connaissance par le salarié du contexte spécifique de l'entreprise, et de son environnement de travail
- d'accompagner le salarié dans l'acquisition des connaissances, de compétences et d'aptitudes professionnelles,
- d'apprécier la progression des acquisitions, savoirs et savoir-faire et de participer à l'évaluation des qualifications
- de satisfaire aux dispositions de la réforme de la formation professionnelle.

Autre enjeu important pour les entreprises : certains organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), conditionnent désormais l'attribution des aides à l'accueil d'un salarié en formation alternée à la présentation d'une attestation de formation pour son tuteur.

Contact : CCI Morlaix / Service Formation (02.98.62.39.39)

EN BREF

Loi LME et urbanisme commercial

Contesté par les instances européennes, le processus d'autorisation de création ou d'extension de locaux commerciaux de 300 m² et plus a été profondément remanié par la Loi de Modernisation de l'Economie (LME) du 4 août 2008 et son décret du 24 novembre 2008.

Les principales nouveautés sont les suivantes :

- si le principe d'une autorisation préalable est maintenu, **le champ d'application de l'autorisation de création et/ou d'extension de locaux commerciaux est porté à 1000 m² de surface de vente au lieu de 300 m² jusqu'alors.**
Toutes les demandes d'extension portant à plus de 1000 m² la surface de vente d'un commerce sont soumises à l'autorisation de la CDAC. De plus, dans les communes de moins de 20 000 habitants, le maire ou le président d'intercommunalité compétents en matière de permis de construire peut saisir la CDAC, pour avis, sur des projets d'implantation compris entre 300 et 1000 m².
- la Commission Départementale d'Équipement Commercial (CDEC) est remplacée par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC). Elle est composée de 8 membres contre 6 pour la CDEC. Elle réunit :
 - **5 élus locaux** : le Maire de la commune d'implantation ; le Président de l'intercommunalité dont est membre la commune d'implantation ou, à défaut, le conseiller général du canton ; le Maire de la commune la plus peuplée de l'arrondissement autre que celle d'implantation ; le Président du Conseil Général ou son représentant ; le Président de la structure en charge de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) ou, à défaut, un adjoint au maire de la commune d'implantation.
 - **3 personnalités qualifiées** en matière de consommation, de développement durable et d'aménagement du territoire désignées par arrêté préfectoral.
- Les décisions prises par la CDEC se fondaient principalement sur l'analyse de critères économiques et concurrentiels. Progressivement, avec la mise en oeuvre de la Loi SRU (Solidarité et Rénovation Urbaine), les aspects urbanistiques, environnementaux, de circulation et de stationnement avaient été introduits mais la réglementation restait fondamentalement une "police" de la concurrence. Aujourd'hui, les analyses économiques préalables à l'installation, l'étude d'impact économique (sur laquelle les Chambres consulaires fondaient leurs observations) sont abandonnées. L'examen des dossiers lors des CDAC porte donc désormais sur les effets du projet en matière :
 - d'aménagement du territoire (animation de la vie urbaine, rurale ou de montagne, flux de transport, effets sur les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat et les ZAC)
 - de développement durable (qualité environnementale du projet, insertion dans les réseaux collectifs de transport).

Depuis le début de l'année 2009, sur le Pays de Morlaix, un seul projet a fait l'objet d'un passage devant la CDAC : l'extension de 914 m² de Décathlon à Saint Martin des Champs. Ce dossier a reçu un avis favorable.